MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du Trésor

Ambassade de France aux Pays-Bas
Service économique régional de La Haye

PAYS-BAS

Relations économiques bilatérales

Les Pays-Bas sont en 2023 notre 8e partenaire commercial en termes d'échange de biens et de services. Pour les seuls biens, après un repli dû à la crise sanitaire (-10% en 2020), les échanges ont rebondi en 2021 (+23%) et 2022 (+19%) avant d'accuser un repli de -4,5% en 2023. Les Pays-Bas restent notre 8e partenaire et 7e fournisseur de biens, ainsi que notre 8e client (-1 place). Notre relation reste déséquilibrée avec un déficit de -8,4 Md€ (5e déficit bilatéral en 2023) et des parts de marché qui s'érodent depuis 10 ans (3,5% en 2023). Les investissements croisés sont significatifs : 2e pays d'accueil des IDE français, et 4e investisseur en France.

Les échanges commerciaux bilatéraux sont dynamiques mais structurellement déséquilibrés.

Après une année record en 2022 (99 Md€, +28% en g.a) où l'inflation a dynamisé les échanges de biens et services, ceux-ci ont baissé de -4% en 2023 (96 Md€). Pour la 3e année consécutive, le déficit contracté par la France a progressé de +40% en 2023 atteignant -9,5 Md€ imputable à fort repli des exportations (-6,7%) et à des importations stables (-0,8%). En 2023, les Pays-Bas sont restés le 8e partenaire.

Les échanges de biens ont baissé de -4,5% en 2023 (54 Md€), et ce après l'année 2022 record (57 Md€, +19%) imputable à la levée des restrictions sanitaires et à la reprise économique sur fond de pressions inflationnistes. La baisse des exportations (-5,8% en g.a.) plus marquée que celle des importations (-3,8%) creuse d'autant le déficit (-8,4 Md€, +3% en g.a). En 2023, les Pays-Bas sont restés le 8e partenaire (inchangé depuis 2011) de la France devenant son 8e client (-1 rang en g.a, derrière la Chine), captant 3,8% du total des exportations françaises.
Depuis 2013, environ 60% des exportations de la France sont composées d'équipements mécaniques / électriques / informatiques (19%), de produits agricoles/agro-alimentaires (22,9%) et de produits chimiques et cosmétiques (15,2%). Les Pays-Bas sont restés le 7e fournisseur de la France (inchangé depuis 2011), concentrant 4,35% de nos importations. Également très concentrées, les importations sont principalement composées de (i) produits agricoles et agroalimentaires (25,4%), de produits chimiques et cosmétiques (19%) et d'équipements mécaniques / électriques / informatiques (15,4%). La valeur des importations de produits pétroliers raffinés se sont maintenues en 2023 pour représenter 11,4% du total.
Le déficit contracté par la France avec les Pays-Bas est le 3e plus important (-8,45Md€) derrière la Chine (-46Md€) et la Belgique (-12,4Md€), mais devant l'Allemagne (-8,1Md€) les USA (-6,8Md€).

Après le record 2022 (+25%), le volume d'échanges de services a progressé de +6% en 2023 pour atteindre 36 Md€, les Pays-Bas concentrant 5,7% du volume total d'échanges (11,6% de celui avec l'UE). La hausse des échanges est surtout tirée par les importations (+11,5% en g.a, 17,1 Md€) tandis que les exportations (+1,2% en g.a, 18,9 Md€) stagnent, l'excédent structurel de la France enregistrant un fort repli de -46% (1,8 Md€) renouant avec son niveau moyen 2013-2019 (1,8 Md€). La composition des exportations et des importations est similaire : dominent les services aux entreprises (1/3 des exp.et imp.) et les transports (env. 30% chacun). La France est excédentaire pour les postes de services de voyages (1,7 Md€, +5% en g.a.), de transports (0,77 Md€) et les services aux entreprises (0,5 Md€).

Les Pays-Bas sont l'un des principaux partenaires de la France en matière d'investissements.

En 2022, les Pays-Bas sont le 2e pays d'accueil des stocks d'IDE français (195 Md€, -3,3% en g.a), derrière les Etats-Unis (233 Md€), concentrant 14% du total. 5 secteurs concentrent 60% des IDE sortants vers les Pays-Bas : pharmaceutique (53 Md€), immobilier (19 Md€), l'industrie extractive (14 Md€), le

commerce (17 Md€) et les activités financières et d'assurance (15 Md€ dont 13 Md€ pour les seules activités de holdings). Ces données témoignent de la forte attractivité de l'économie néerlandaise, reposant notamment sur des conditions fiscale et réglementaire compétitives, ainsi que sur la qualité de sa connectivité (transport, réseaux) et de la main d'œuvre (diplômée, polyglotte, internationale). Ainsi, plus de 1 700 filiales (dont 850 filiales, services financiers et holdings exclus) françaises employant 133 000 personnes étaient actives en 2021 aux Pays-Bas, notamment dans les secteurs des transports (Air France - KLM, Transdev, Alstom, Renault), de l'énergie (Engie, Total, Air Liquide, Legrand, Sonepar, Schneider), le traitement des déchets et l'économie circulaire (SUEZ, Veolia) ainsi que l'agro-alimentaire (Danone).

Les Pays-Bas sont les 4e investisseurs étrangers en France derrière le Luxembourg, le UK et l'Allemagne, avec un stock d'IDE de 101 Md€ (+3,2%) représentant 12% des IDE entrants. 60% de ce stock est concentré dans les secteurs des activités financières (30 Md€, dont 16 Md€ dans les activités de holding, l'immobilier (11 Md€), le commerce (9 Md€) et le secteur de l'information/communication (8 Md€). Environ 1 030 entreprises néerlandaises sont présentes sur notre territoire, elles emploient près de 155 000 salariés (données 2021). Elles reflètent les points forts de l'économie néerlandaise : l'agro-alimentaire (Heineken, Wessanen, Refresco, Hendricks Genetics, Plukon), les services aux entreprises (Randstad), la distribution (Action, Hema, Zeeman, PicNic), la chimie-pharmacie (SHV, Akzo-Nobel), systèmes médicaux (Philips), les produits pétroliers (Shell), la logistique et le transport (TNT, Ebusco).

Annexes

Annexe 1 - Evolution des échanges de biens et de services entre la France et les Pays-Bas – (2013-2023) en Md€

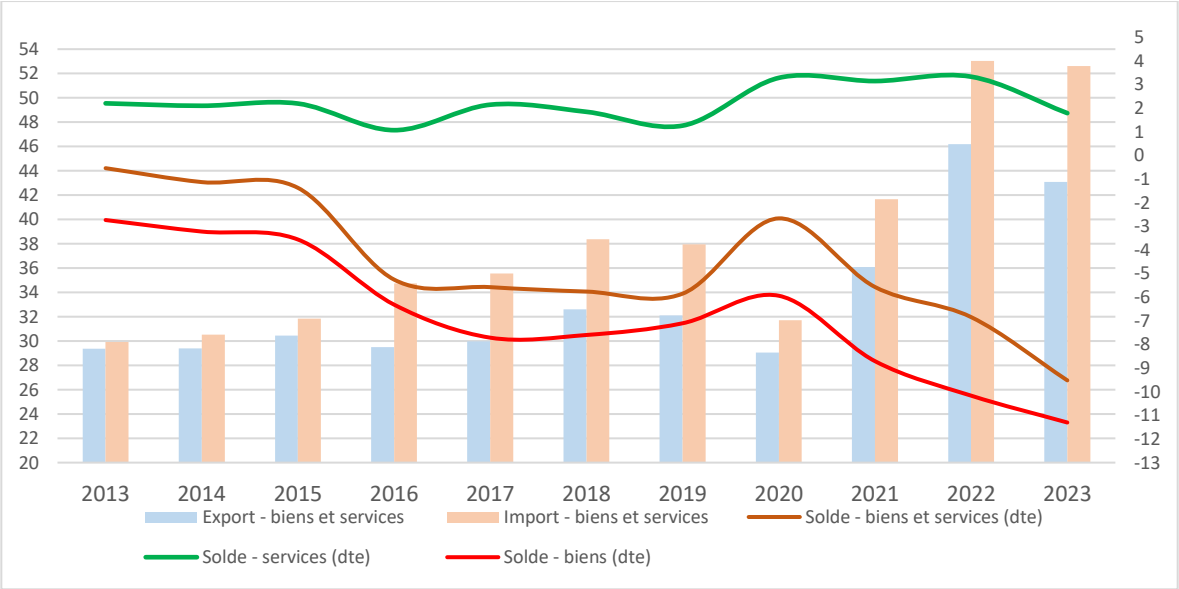

Sources : Eurostat (services) et douanes françaises (biens). Compilation SER.

Annexe 2 - Evolution annuelle des échanges de biens entre la France et les Pays-Bas (2013-2023) en Md€

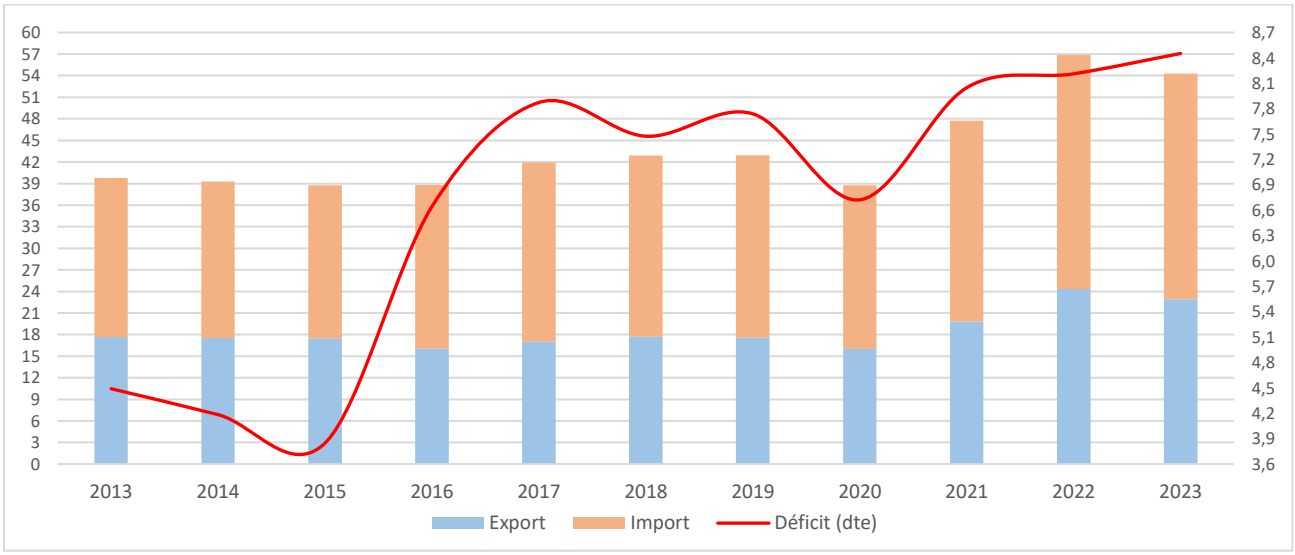

Source : Douanes françaises. Compilation SER

Copyright
Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du service économique (adresser les demandes à lahaye@dgtresor.gouv.fr)

Clause de non-responsabilité
Le service économique de Bruxelles s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

AMBASSADE DE FRANCE AUX PAYS-BAS
Liberté
Égalité
Fraternité

Auteur : *Service économique régional de La Haye*

www.tresor.economie.gouv.fr

Version du 9 juillet 2024